

Réf: Dossier N° 111298

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OLYMPIQUE CLUB DE TAABO »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN yopougon en face du complexe sportif, immeuble résidence SOGROU, appartement 4B, Lot 692, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OLYMPIQUE CLUB DE TAABO »

Objet : la société a pour objet en COTE D'IVOIRE:

- l'assistance et le management des contrats des sportifs liés à la promotion de leurs carrières:

- la gestion de carrière de footballeurs et de sportifs en général;

- conseil de gestion;

- conseil en communication visuelle;

- média training;

- relation presse;

- conseil pour les affaires;

- l'organisation d'événements en matière de communication se rapportant à l'objectif ci-dessus;

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toutes société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN yopougon en face du complexe sportif, immeuble résidence SOGROU, appartement 4B, Lot 692, Ilot 72

Dirigeant(s) : M CISSE LOGOSSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05022 du 08/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24782/GTCA/RC/2022 du 08/06/2022

